CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56976** **VALABLE JUSQU'AU** **24/01/2027**

ÉDITÉ LE 03/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1981

Raison sociale : ENTREPRISE ANSELMO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 30 000

28 RUE DE LA MACONNE
73000 BARBERAZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 321 437 576 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8100106

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-180115

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-180115

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 79 33 74 61 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ANSELMO JEAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.anselmo@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 912 529 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025